

N/REF : 19/05/2026 9H07 C:265256 I:37057
V/REF : TEL
V/Email reçu le Mardi 19/05/2026 a 9H07

BOUILLON GRENETTE

**10 PLACE GRENETTE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : BOUILLON GRENETTE
10 PLACE GRENETTE
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 21 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 10 PLACE GRENETTE - GRENOBLE - 06 72 15 88 22

MOTIF : INTERVENIR POUR CANALISATIONS BOUCHEES BONDE DE SOL

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 19/05/2026 A 14H30
INTERVENTION DEPUIS LE RESTAURANT
DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE LA GRILLE DE SOL AU NIVEAU DES CUISINES
EXTRACTION DIVERS DÉTRITUS BOUCHON DE BIDON FRITES
REPLI MATERIEL

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,25	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 19/05	1	174,79	218,48

TOTAL H.T.	218,48
T.V.A. a 20,00%	43,69
TOTAL T.T.C.En EURO	262,17

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN